

**CALENDRIER 2017
DES OPERATIONS ELECTORALES
POUR LES ELECTIONS DE LA CPE**

Propositions	Opérations électorales
Vendredi 6 octobre 2017	Convocation des électeurs et diffusion des arrêtés et circulaires
Mercredi 8 novembre 2017	Affichage des listes électorales
Jeudi 16 novembre 2017	Possibilité de réclamation des électeurs non inscrits
Mercredi 25 octobre 2017	Date limite des dépôts des candidatures et contrôles de leur éligibilité
Lundi 30 octobre 2017	Dans un délai de trois jours francs suivant la date limite de dépôts des listes, un ou plusieurs candidats inscrits sur une liste sont reconnus inéligibles, le chef d'établissement auprès duquel la commission est placée informe sans délai le délégué de liste
Jeudi 2 novembre 2017	Le délégué de liste peut alors procéder, dans un délai de trois jours à compter de l'expiration du délai de trois jours francs susmentionné, aux rectifications nécessaires. A défaut de rectification, si un ou plusieurs candidats inscrits sur une liste sont reconnus inéligibles, la liste intéressée est considérée comme n'ayant présenté aucun candidat pour la catégorie correspondante.
Lundi 30 octobre 2017	Affichage des listes de candidats recevables après tirages au sort de l'ordre d'affichage
Vendredi 24 novembre 2017	Date limite de mise à disposition du matériel de vote par correspondance
Au plus tard le vendredi 24 novembre 2017	Désignation des scrutateurs Constitution du ou des bureaux de vote
Lundi 20 Novembre 2017	Rectification des listes électorales
Lundi 11 Décembre 2017	SCRUTIN
Lundi 11 Décembre 2017	Dépouillement
Jeudi 14 Décembre 2017	Proclamation des résultats
Mardi 19 Décembre 2017	Délai de recours contentieux devant la juridiction administrative

Villetaneuse, le 6 octobre 2017
Le Président de l'Université Paris 13

Jean-Pierre ASTRUC

